

Ventron, le 1^{er} Juillet 2020

**A l'attention de Monsieur Dominique CHASSARD,
Commissaire enquêteur**

Objet : Observations relatives à l'enquête publique pour le plan local d'urbanisme de Ventron

En notre qualité de salariés de la SAS Leduc, il nous a paru important de pouvoir contribuer à la réflexion ouverte par le projet à l'origine de la demande de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Ventron. Nous avons ainsi l'honneur, par le présent courrier, de vous transmettre une contribution destinée à enrichir le dossier de l'enquête publique dont vous avez la responsabilité.

A la suite de plusieurs échanges et d'une discussion collective, au sein de notre équipe, il nous a semblé préférable de formaliser en un seul courrier les observations qui suivent. Elles expriment les convictions partagées par l'ensemble d'entre nous, cosignataires du présent document. Au-delà de nos âges, de nos qualifications et de nos expériences respectives, nous tenons à vous faire part de **quatre motivations communes** qui nous conduisent à soutenir la demande de modification du PLU.





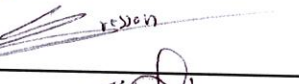
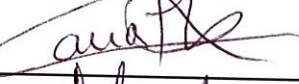



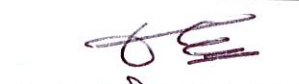


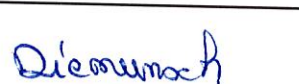
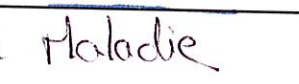




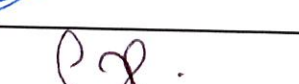
La première de nos motivations est, bien évidemment, celle de **l'emploi**. Dans un massif historiquement affecté par les transformations économiques et, plus récemment, victime du changement climatique, l'actuelle crise sanitaire renforce encore le prix à accorder à la préservation de nos emplois. La réalisation du projet, objet de la présente enquête publique, revêt un caractère vital pour le maintien des quarante-cinq emplois actuels et ouvre la perspective d'en créer vingt-sept supplémentaires. Représentatifs de plusieurs générations, nous mesurons tous l'opportunité de pérenniser ainsi l'activité de notre entreprise soumise, depuis plusieurs hivers, aux aléas climatiques et la chance qui nous est donnée de pouvoir espérer travailler et vivre sur notre territoire.

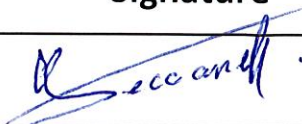




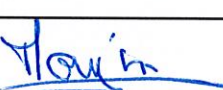
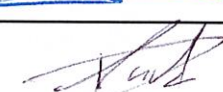



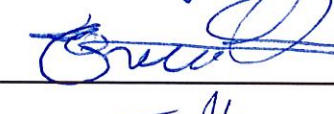
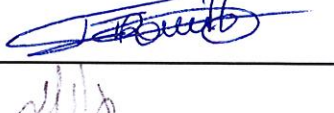



La deuxième raison de notre soutien à cette procédure réside dans **le concept du projet** concerné. Nos différentes expériences et anciennetés professionnelles nous réunissent pour considérer l'importance à bâtir un projet orienté vers la compréhension et la fidélisation d'une clientèle. A travers nos différents métiers, nous partageons, tous, le même goût de la relation au client, fondement de toute activité de service. A cet égard, il nous semble essentiel de pouvoir construire un projet qui favorise une fréquentation régulière du site tout au long de l'année dans le respect de la nature et de l'environnement. Plutôt que de chercher vainement à remédier au manque d'enneigement par des solutions dérisoires et préjudiciables aux équilibres écologiques, le projet de notre entreprise vise à diversifier son offre sur l'ensemble des saisons en garantissant une fréquentation mieux répartie dans le temps. Aux atouts traditionnels de notre site et de son massif, constitués par la beauté des paysages et le calme, il est envisagé d'y proposer des activités de remise en forme, de détente et de bien-être ainsi que des animations culturelles.

La troisième de nos motivations relève de **l'organisation et des conditions de notre travail**. Les plus anciens d'entre nous savent les étapes successives qui ont permis à l'Ermitage de Frère Joseph de devenir la station de moyenne montagne qu'il est devenu. Depuis une centaine d'années, les bâtiments se sont agrégés les uns aux autres sans pouvoir toujours maintenir le même niveau de fonctionnalité. En tant que salariés, nous considérons l'aboutissement de ce projet, à la fois, nécessaire, pour se conformer aux normes légitimes de sécurité et, utile, pour améliorer le confort de la clientèle et nos propres conditions de travail. Les enjeux fonctionnels et ergonomiques des aménagements envisagés nous paraissent une des réelles plus-values du projet engagé.

La quatrième motivation, ressortie de nos échanges, résulte de ce qui précède à savoir l'opportunité de disposer d'**une perspective d'avenir**. Pour les plus jeunes d'entre nous, c'est une des raisons essentielles de notre attachement à ce projet. Pour les plus anciens, c'est la satisfaction de voir reconnu et prolongé le travail accompli. Les investissements envisagés sont, en effet, de nature à nous donner envie de continuer à progresser dans nos qualifications en demeurant au service d'une entreprise et d'une clientèle auxquelles nous sommes attachés. Dans un contexte économique et social dominé par les incertitudes, nous-mêmes et nos familles avons ainsi une raison d'espérer en notre emploi et en notre territoire vosgien.

Telles sont les principales observations que nous souhaitons porter à votre connaissance sans autre motivation que de rendre possible un projet qui n'est pas seulement celui d'une raison économique mais aussi celui d'une conviction de cœur pour nous et les nôtres.

Nom	Prénom	Emploi	Ancienneté	Signature
ARNOULD	Margot	Serveuse	2 ans 1/2	
BERA	Peter	Commis de cuisine	1 an	
BERNARD	Laurent	Ass. Maître d'Hôtel	19 ans	
BLASSELLE	Laurent	Réceptioniste night	29 ans	
BRESSON	Huguette	Gouvernante	36 ans 1/2	
CANAL	Rémi	Maintenance RM	3 ans 1/2	
CHARROY	Thérèse	Maître d'Hôtel	33 ans	
CLAUDEL	Isabelle	Commis de cuisine	12 ans	
COMPERE	Alexandre	Technicien de maintenance	2 ans	
CUNY	Fabienne	Comptable	12 ans 1/2	
DA SILVA VALE	Lindsay	Ass. Chef de Réception	14 ans	
DELACOTE	Jean-Marie	Agent de sécurité	5 ans	
DIEMUNSCH	Isabelle	Femme de chambre	10 ans	
FRANCOIS	Isabelle	Femme de chambre	34 ans	En Maladie
GEHIN	Sylvie	Comptable	30 ans	
GIACHETTI	Philippe	Chef de rang	2 ans	
GRAVA	Julien	Chef d'exploitation	2 ans 1/2	
GUILLOUX	Sandra	Receptioniste	10 ans 1/2	
HAFFNER	Sophie	Responsable Commercial	17 ans	
JACQUOT	Sabrina	Ass. Chef de Réception	17 ans	

Nom	Prénom	Emploi	Ancienneté	Signature
LECOANET	Ludovic	Second de Cuisine	21 ans 1/2	
LEDUC	Alice	Serveuse	4 ans	
LEDUC	Jules	Ass. De Direction	2 ans	
MATHIOT	Alain	Second de Cuisine	7 ans	
METZGER	Angela	Chef de Partie	11 ans	
METZGER	Dylan	Chef de Partie	11 ans	En maladie
MOUGIN-VIEILLARD	Patrick	Chef de Rang	2 ans	
MUNSCH	Dominique	Maintenance RM	2 ans	
PERRIN	Sylvie	Employé de Restauration	12 ans	
TISSERANT	Tiffany	Femme de chambre	1 an	
TRAPP	William	Second de Cuisine	2 ans 1/2	
TROUILLOT	Didier	Plongeur	28 ans 1/2	
TROUILLOT	Isabelle	Employé d'hôtel	21 ans 1/2	
VALDENAIRE	Jean-Luc	Plongeur	3 ans 1/2	
VAXELAIRE	Elodie	Employé Administrative	5 ans	
ZINSZ	Marianne	Maître d'Hôtel	35 ans	
ZINSZ	Rémy	Chef de cuisine	30 ans	